

LE PETIT JOURNIACOIS



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2016 - N° 5

EDITORIAL

Chères Journiacoises, chers Journiacois, bonjour

Cette année 2016 aura permis à votre équipe municipale d'engager la réalisation du nouveau cimetière du Calou. Il vient d'ailleurs de recevoir sa première sépulture. L'espace cinéraire suivra très rapidement. Nous avons poursuivi la réfection de la voirie communale, 25 000 euros HT ont d'ailleurs été alloués à cet effet. Nous avons poursuivi les aménagements nécessaires à notre école, cette démarche étant essentielle pour la survie de notre tissu scolaire journiacois. Nous aurons une nouvelle rentrée en septembre prochain, mais la vigilance sera de mise pour la suite, bien que le regroupement pédagogique avec les écoles du BUGUE et de CAMPAGNE semble donner l'oxygène nécessaire pour le maintien de nos classes. Mais pour combien de temps encore ?

Et qu'il me soit permis également, au nom du Conseil Municipal, de remercier toutes nos associations locales pour leur dynamisme et le dévouement de leurs bénévoles. La toute dernière en date est le COCHONNET JOURNIACOIS, club de pétanque organisant des tournois dès le prochain printemps. Et quelle unanime satisfaction d'avoir vécu cet été, les marchés gourmands, la fête votive, jeux inter-villages et la fidèle soirée Jazz. Ce bulletin consacre une large part à toutes ces activités, le maire que je suis, étant très attentif à cette vie associative journiacoise, dont le dynamisme et la rigueur sont légitimement salués autour de nous.

2017 est donc devant nous, et vos élus toujours disponibles à votre écoute.

Et nous comptons lancer le projet d'assainissement collectif du bourg, qui sera incontestablement le chantier phare du mandat ; des éléments concrets et transparents sont dans ce bulletin de fin d'année. De nature toujours optimiste, j'espère que les travaux concrets auront débuté avant la fin de cette année 2017. En tout cas, ce dossier sera mené dans un constant dialogue et clarté partagés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce « Petit Journiacois », numéro 5, et vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Je n'oublie pas d'y associer tout notre personnel communal, pleinement impliqué et associé dans nos projets.

Michel BOUYNET
Maire



Vœux du Nouvel An

Le Conseil Municipal vous invite à partager le verre de l'amitié
le Vendredi 6 Janvier 2017
à 18h à la salle polyvalente.

L'occasion de rencontrer les élus municipaux et d'évoquer ensemble
les projets et perspectives pour notre village.
Nous comptons sur votre présence et nous vous en remercions par avance.

**Le Conseil Municipal se réunit régulièrement en séance publique.
En voici les principales délibérations adoptées.**

DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 JUILLET 2016

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2016/28

Approbation d'une augmentation de crédits sur le Budget Principal à hauteur de 5 307,03 € en Fonctionnement et 3 640,49 € en Investissement. Mesures financières pour régulariser et solder l'ex-SIVO Scolaire dissous.
POUR : 11

D2016/29

Approbation d'un virement de crédits sur le Budget Principal à hauteur de 37 510 € en Fonctionnement et 20 000 € en Investissement. Il s'agit de ventilation budgétaire entre chapitres dans le respect du Budget 2016.
POUR : 11

D2016/30

Prise en compte d'un remboursement de sinistre à hauteur de 229,20 € versé par Groupama suite au bris de glace du tracteur communal.
POUR : 11

D2016/31

Approbation du projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.
POUR : 11

D2016/32

Approbation de la proposition n° 39 du schéma départemental de coopération intercommunale relative à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du Bugue.
POUR : 11

D2016/33

Approbation du rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.
POUR : 11

D2016/34

Approbation du rapport 2015 du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.
POUR : 11

D2016/35

Mise en place d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels dans la collectivité, accompagnée par le Centre de Gestion de la Dordogne.
POUR : 11

D2016/36

Approbation des travaux de voirie 2016, à hauteur de 20 418 € HT, qui seront réalisés par l'entreprise buguaise Héraut, qui garantit expérience et fiabilité dans ce domaine.
POUR : 11

D2016/37

Création d'un emploi contractuel à temps non complet, base hebdomadaire de 7h46 mn,

grade adjoint technique pour le service scolaire, avec effet au 1^{er} septembre 2016.

POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

PLUi – Plan Local Urbanisme intercommunal : Suite au lancement du PLUi, et de la mise en place de sa gouvernance, des groupes de travail thématiques seront constitués à cet effet et des représentants des communes seront désignés.

Moulin du Mas : M. le Maire signale que courant juillet, il a rencontré le propriétaire et ce dernier s'engage dans un premier temps à nettoyer à sa charge les parcelles et, dans un second temps, à réfléchir sur une remise en état ou vente du Mas. M. le Maire suivra de très près l'évolution de ce dossier.

Le Petit Journiacois : C'est le bulletin municipal dont le numéro 4 a été distribué dans les foyers début juillet. La fréquence des parutions semestrielle semble adaptée mais peut évoluer si nécessaire, par exemple avec le lettre journiacoise sur un thème précis.

Volets ancien presbytère : Ils sont en cours de rénovation, et repeints couleur rouge bordeaux, comme les fenêtres et les portes de la nouvelle mairie.

Plaque Monument aux Morts : Les élus sont invités à choisir le type et coloris de plaque, granite, ton sable. M. le Maire rappelant que l'État et le Souvenir Français ont versé respectivement 370 € chacun. La rénovation devra être effective début 2017.

Signalétique : Ce dossier devrait se concrétiser d'ici la fin de l'année avec la pose de panneaux indicateurs au niveau des deux départementales et carrefours avec les routes communales. C'est un travail de repérage et de dénomination qui a nécessité rigueur et méthode. Et il aboutira donc.

Assainissement collectif : Dossier essentiel du mandat, il doit aboutir avant que l'Intercommunalité ne prenne la compétence, normalement le 1^{er} janvier 2018. D'ici là, études financières et techniques sont à réaliser et, point essentiel, définir le type de station et lieu d'installation. M. le Maire précisant que ne serait concerné que le Bourg même, limitant ainsi de nombreuses contraintes et ouvrant de réelles perspectives d'aménagement et sécurisation à terme.

Rentrée scolaire : C'est le 1^{er} septembre prochain, avec toujours deux classes, effectif prévisionnel 34 enfants. A noter un changement d'horaires le mercredi, 8h45 à 11h45. Ainsi un bus intercommunal pourra acheminer des enfants au centre aéré d'Audrix. C'est un service nécessaire pour sauvegarder notre tissu scolaire.

Enquêtes publiques : les trois enquêtes publiques : Le Garissol, le Bos et La Fage, ont été clôturées le 19 juillet dernier par M. le Commissaire Enquêteur sans observation particulière. Un délai de deux mois est nécessaire pour que le Conseil Municipal se prononce, ce qui sera fait lors de la prochaine séance, à la rentrée.

Cimetière du Calou : Dans la nouvelle extension, projet de mise en place d'un point d'eau sous forme de fontaine, et limiter la pression au robinet au cimetière.

Fête du village : Les élus sont invités à se retrouver au vin d'honneur à l'occasion de la fête votive du village le dimanche 14 août 2016, à partir de 18 h.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2016/38A

Adhésion de la commune de Tursac au SIAS du Bugue.
POUR : 11

D2016/39A

Proposition de prendre en charge si nécessité et si besoin la formation BAFA (Brevet Aptitude Animation) pour un agent de la collectivité, module de base et module de perfectionnement.
POUR : 11

D2016/40A

Après avoir pris l'attache du trésorier principal, proposition de prendre en charge les dépenses au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » suivant une répartition bien définie dans la limite des crédits repris au budget communal.
POUR : 11

D2016/41A

Principe de récupérer les participations au titre du ticket unique auprès des communes du Bugue, Campagne et de Mauzens-Miremont. En fait, il s'agit des frais relatifs au transport scolaire sur le RPI.
POUR : 11

D2016/42A

Renouvellement de la convention dans le cadre du regroupement pédagogique Campagne, Journiac, Le Bugue, Mauzens-Miremont pour l'année scolaire présente 2016 – 2017.
POUR : 11

D2016/43A

Principe de s'engager en faveur de la réduction des herbicides sur la commune et d'adopter le règlement et de solliciter l'adhésion de la commune à la charte « 0 » herbicide.
POUR : 11

D2016/44A

Décision d'aliéner le chemin rural situé au Bos Est suivant les conclusions du commissaire enquêteur et de mandater le Maire pour signer pièces et documents à cet effet.
POUR : 11

D2016/45A

Décision d'aliéner chemins ruraux situés à La Fage suivant ainsi les conclusions du commissaire enquêteur et de mandater le Maire pour signer pièces et documents à cet effet.
POUR : 11

D2016/46A

Décision d'aliéner le chemin rural situé au Garrissol suivant ainsi les conclusions du commissaire enquêteur mais également de régulariser l'assiette d'un chemin existant. Et de mandater le Maire pour signer pièces et documents à cet effet.
POUR : 11

D2016/47A

Principe de lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réalisation de l'assainissement collectif du bourg avec la société Hydraulique Environnement, sur la base HT de 18 616 € et mandat donné au Maire pour engager les démarches à cet effet avec la société précitée.
POUR : 11

D2016/48A

Adhésion au service Energie du Syndicat Départemental d'Energie 24, étant entendu que l'adhésion sera prise en charge par l'intercommunalité.
POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Salle polyvalente : Dans le cadre de la convention pour un territoire à énergie positive pour la croissance verte signée entre la Communauté de Communes Vallée de l'Homme et le Ministère de l'Environnement, des financements seront alloués en particulier pour l'isolation thermique de bâtiments communaux. Monsieur le Maire proposera d'y inscrire sur 2017 celle de la salle polyvalente. Une étude technique y sera engagée à cet effet.

Action sociale : le Président de la CCVH a obtenu l'accord des services préfectoraux pour surseoir d'un an la fusion des SIAS du Bugue et Montignac afin que les déficits du SIAS de Montignac soient comblés.

Régie de l'Eau : Compte tenu de la mise en place de la loi Notre, les services des eaux deviendront d'ici 2020 une compétence intercommunale. Une récente séance de travail du Conseil Municipal avec le Syndicat Départemental des Eaux de la Dordogne a permis de débattre sur le sujet et de réfléchir à l'évolution juridique et fonctionnelle de votre régie. Pour l'année 2017 aucun changement pour notre régie communale, qui reste autonome et indépendante.

Signalétique : Les panneaux sont en cours de fabrication avec une pose souhaitée d'ici la fin de l'année aux embranchements avec les deux départementales.

Cimetière nouveau : Pose des portails et de la fontaine en cours.
La première concession en cours d'acquisition. Réflexion avancée sur la réalisation de l'espace cinéraire.

Messe de la Toussaint : Dimanche 30 octobre, 14h30.

Voirie intercommunale : La CCVH en charge de la gestion de la voirie intercommunale et en particulier de la VIC N°2, direction La Granerie - Les Fieux, a été saisie par M. le Maire par rapport à l'accroissement notable de véhicules et caravanes sur cet axe. En effet cette route dessert un complexe de loisirs dans une commune voisine et il est nécessaire d'en tenir compte tant sur la sécurité que sur l'état de la chaussée.

Ecole - Rentrée scolaire : Pas de problème particulier pour cette rentrée scolaire, avec deux classes, un effectif global de 34 élèves. La directrice reste Audrey GARRY avec pour seconde enseignante Bérangère DOLLE.
Avec les services de la gendarmerie un exercice attentat sera organisé d'ici la fin de l'année.
Le mercredi matin la sortie est à 11h45, ce qui permet au bus intercommunal de prendre en charge les enfants qui montent au centre aéré d'Audrix.

A rappeler la présence systématique d'un accompagnateur dans le bus du RPI matin et soir.

Autour du terrain de sports : Comme promis un nouveau filet de protection a été posé sur le terrain communal en bas de l'école. Il faut particulièrement remercier Franck COULAUD qui gracieusement, avec son matériel, a aidé à installer cette structure de protection.

Club de Pétanque : Une nouvelle association vient d'être déclarée à cet effet, le COCHONNET JOURNIACOIS, le Président est Jérôme AVEZOU. Ce club serait affilié UFOLEP. En projet l'organisation de concours dès le printemps prochain.

PLUi (Plan Local Urbanisme intercommunal) : Procédure lancée en 2015, nous sommes en phase de diagnostic territorial et qui permettra de lancer début 2017 le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ensuite viendra le règlement et élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (AOP). En 2018/2019 arrêt du projet PLUi et bilan de la concertation. Ce sera le temps de la consultation des Personnes Publiques Associées, PPA. Viendra l'enquête publique pour une entrée en vigueur du PLUi en 2019. Les élus communaux seront attentifs et vigilants dans le suivi de ce calendrier.

Infos départementales : Le Conseiller Départemental, Christian TEILLAC, a été officiellement saisi par M. le Maire sur deux points particuliers, d'une part sur le mauvais état de chaussée RD42, axe Journiac - Cendrieux, et la toujours zone blanche internet au Vignal. L'élus départemental doit saisir les services concernés à cet effet.

La saison estivale aura permis à notre petite commune de vivre des moments conviviaux, autour des marchés gourmands, de la fête votive, d'une très belle soirée Jazz et une journée liée au patrimoine culinaire.

M. le Maire tient à féliciter particulièrement le Comité des Fêtes, l'Association Loisirs et Culture de Journiac, l'Association de Sauvegarde et du Patrimoine local et Au Fil des Arts, qui a exposé cet été à Fanlac. Ce tissu associatif local est reconnu dans les communes voisines et au-delà, preuve d'un réel dynamisme Journiacois.

Cérémonies à venir :

Vendredi 11 Novembre, avec à 10h30 dépôt de gerbe aux Landettes, puis à 11h lecture de messages au Monument aux Morts du village. La population est cordialement invitée à se joindre aux autorités.

Dimanche 25 juin 2017, journée cantonale de la Résistance, avec en prévision l'inauguration de la stèle restaurée du Monument aux Morts et décoration aux porte-drapeaux locaux.

AUTOUR DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert 2 jours par semaine :
mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. 05 53 03 23 80 - Courriel : journiac.mairie@wanadoo.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat. Dans les 24 heures le rendez-vous est proposé et on peut également laisser des courriels, réponse apportée dans les 24 à 48 heures.
Les Conseillers Municipaux sont tenus informés régulièrement des affaires communales, par courriel, SMS, ils sont à votre disposition si besoin.

Et ne pas hésiter à naviguer sur le site officiel de la commune :
journiac.fr

Nous essaierons très régulièrement de l'activer et de l'alimenter. Nos associations locales doivent se l'approprier pour annoncer leurs manifestations et leurs compte rendus (les photos sont souhaitables).

Important : Les informations administratives, arrêtés, délibérations font l'objet d'un affichage régulier sur les panneaux de la Mairie et Le Calou. Libre d'accès.

Les étapes et le calendrier prévisionnel



VOIRIE INTERCOMMUNALE

Extrait du procès-verbal, réunion intercommunale du 01/09/2016

Michel BOUYNET informe d'un problème rencontré sur les routes intercommunales. Certaines petites routes sont de plus en plus fréquentées et donc abîmées à cause d'une nouvelle signalétique récemment installée pour la structure «Saint-Avit Loisirs». Jean-Paul BOUET indique que ce problème sera étudié lors de la prochaine réunion de la commission voirie. Michel TALET ajoute que le trafic sur les petites routes a augmenté notamment à cause des indications des GPS. Pour régler ce problème il est possible de faire remonter ces informations au niveau international auprès des fournisseurs des services GPS.

DEUX BACS A FLEURS

Ils sont positionnés à l'entrée principale de la place du village, et permettent avant tout, d'en assurer une relative sécurité, limitant ainsi la dangerosité de la sortie. Un balisage au sol permet visuellement de repérer les axes pour y pénétrer. Ajoutons également les massifs floraux dans les bacs, ainsi sont associés visuel et pragmatisme de sécurité routière dans le bourg.



FILET TERRAIN DE SPORTS

C'était nécessaire et indispensable d'enlever et de changer le filet, qui entourait le terrain de jeux en bas de l'Ecole. Chose faite depuis cette rentrée, mais il a fallu de la dextérité, tant la mission pour le fixer bien tendu s'avérait relativement complexe. Et il faut remercier bien évidemment notre agent communal, Thierry, mais également notre conseiller municipal, Franck COULAUD, qui très gracieusement a proposé son aide humaine et l'appui de son matériel.

C'est aussi cela l'esprit du service public auprès de sa collectivité.

Ce terrain dit de "sports ou de jeux" est utilisé par nos écoliers à l'occasion de leurs activités éducatives et sportives.

Et aujourd'hui il est sécurisé avec l'apport de ce filet, et demeure un complément concret de l'enceinte scolaire.



ELECTIONS 2017

Les présidentielles : 1^{er} tour 23 avril, 2^e tour : 7 mai.

Les législatives : 1^{er} tour le 11 juin, 2^e tour le 18 juin.

A Journiac, le bureau de vote est installé salle des Mariages, sous la mairie.

LA VOIRIE 2016

C'est une enveloppe financière de 20 418 euros qui a été dégagée pour poursuivre la rénovation de la voirie communale.

Principalement le gros des travaux a porté sur l'accès au nouveau cimetière du calou et de ses abords.

Ajoutons l'apport ponctuel d'un nouveau revêtement sur des axes particuliers, et ainsi nos routes communales bénéficient régulièrement d'un entretien régulier. Tout n'est pas parfait, les élus en sont bien conscients, mais s'attachent à y être le plus attentifs.

Pour être complet sur le sujet, précisons que sur JOURNIAC, c'est l'entreprise bugnoise HERAUT qui réalise ces travaux routiers depuis des années, dont la rigueur et la qualité sont unanimement reconnues.



Ici, sortie du Roussil, RD 710

LA SALLE POLYVALENTE

Elle demeure un outil essentiel pour la vie du village, lieu de festivités, de réunions, d'animations. Elle bénéficie aujourd'hui d'une cuisine moderne et adaptée.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les tarifs de location ont été actualisés comme suit :

Résidents Journiac : week-end ou jour férié : 155 €

un jour de semaine : 110 €

Résidents hors commune : week-end ou jour férié : 215 €

un jour de semaine : 155 €

Associations journalicoises : gratuit.

Associations extérieures : 60 € - Caution : 200 €.

A noter que pour 2017, un dossier de rénovation et d'isolation thermique sera déposé au titre du fonds territoire à énergie positive pour la croissance verte ainsi qu'un co-financement départemental. En fait, cela pourrait déboucher sur la pose d'un sas d'entrée et d'un plafond plus étanche et structuré. Bref, réduire les dépenses énergétiques de cet espace festif.



LA SIGNALÉTIQUE

Les panneaux et supports sont en cours de réalisation, les premiers seront positionnés dès le début de l'année, dans un premier temps aux carrefours des voies intercommunales et communales avec la RD 42, celle qui traverse le bourg. Et dans un second temps, la démarche s'élargira sur la RD 710, axe vers PERIGUEUX. En 2018, nous poursuivrons cette signalétique sur le reste du territoire communal et particulièrement aux abords et proximité de nos hameaux.

VOLETS PRESBYTERE

Difficile de ne pas remarquer le rafraîchissement et le coup de peinture sur les volets de l'ancien presbytère. C'est le peintreourniacois Fabien DEGRUSON qui a réalisé les travaux, et qui pour le coloris, s'est appuyé sur celui de la nouvelle mairie.

Rappelons que ce bâtiment communal permet actuellement d'être un lieu de stockage du matériel et produits des associationsourniacaises, très utile pour soutenir ce dynamisme associatif local.

LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Il est maintenant bien avancé, portail en place, et il devrait d'ici le début de l'année, recevoir sa première sépulture.

L'occasion de rappeler qu'en séance du Conseil Municipal le 26 mai 2016, les tarifs de concessions ont été fixés comme suite :

Concession 50 ans, 1 place, surface 3,75m² : 250 €.

Concession 50 ans, 2 places, surface 5,50 m² : 350 €.

En début d'année, espace cinéraire avec columbarium et jardin du souvenir compléteront ce site du Calou et un règlement intérieur en précisera modalités et gestion.



ECOLE et PÉRI-SCOLAIRE



Crédit photographique Timothée LANCE



Jeudi 3 novembre, les élèves de Journiac se sont transformés en gentils petits monstres pour célébrer Halloween. Lors de cette après-midi, les élèves ont pu jouer à "Devine ce que j'ai dans mon chaudron !" et ils ont participé au "Loto d'Halloween". De nombreux bonbons étaient en jeu. Enfin, un très beau concours d'élèves momifiés a clôturé la journée !

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette dernière rentrée 2016-2017 n'a posé aucun problème. Deux classes de cycle 2 et cycle 3 fonctionnent avec un effectif de 32 élèves. Deux maîtresses, Audrey la directrice et Bérengère, elles sont très motivées pour cette écoleourniacoise en regroupement pédagogique avec les établissements de Campagne et du Bugue.

RESTAURANT SCOLAIRE

C'est Sabrina, qui depuis des années, assure la préparation et la confection d'une trentaine de repas par jour, avec produits frais et approvisionnement en filières courtes. Elle est aidée de Marie-Josée pour le service et la logistique. Le menu du 18 octobre, jour des vacances de Toussaint, était : soupe de légumes, gratin de chou fleur fait maison avec rôti de dindonneau et mousse au chocolat. Quoi de mieux !

GARDERIE

C'est Patricia, titulaire du BAFA, qui est en place dès le matin à 6h45, et le soir parfois jusqu'à 18h30. Elle sécurise également montée et descente dans le car, surveille la cour après le repas et anime des activités TAPS.

TAPS : temps d'activité péri-scolaire

Compétence intercommunale, ces TAPS se déroulent à Journiac les mardis et vendredis de 15h à 16h30. L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés et spécialisés. Pour ce dernier trimestre, les élèves ont pu participer à des ateliers de prévention routière, de créations et origami, mais également de fitness et zumba.



Ici, atelier fitness et zumba

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Délégation Départementale de Dordogne
Pôle santé publique et environnementale

Destinataires
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE JOURNIAC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : JOURNIAC

Prélèvement	00073567	Commune	JOURNIAC
Unité de gestion	0139 JOURNIAC	Prélevé le :	lundi 24 octobre 2016 à 14h30
Installation	CAP 000070 LA LOQUACE	par :	C. PRADIER
Point de surveillance	P 000000091 EXHAURE	Type visite :	RP
Localisation exacte	exhaure		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12,7 °C	<= 25		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE RECHERCHE COULOUNIEUX 2401
Type de l'analyse : NAP Code SISE de l'analyse : 00075569 Référence laboratoire : 161019043822011

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	>300 UFC/mL			
Bactéries coliformes	1800 UFC/100mL			
Bact. et spores sulfito-rédu.	4 UFC/100mL			
Entérocoques	90 UFC/100mL	10000		
Escherichia coli	1800 UFC/100mL	20000		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Turbidité néphélométrique	0,9 NFU			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,2 unitépH			
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	485 µS/cm			
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Nitrates (en NO3)	13 mg/L	100		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	0,9 mg/L C	10		
PESTICIDES TRIAZINES				
Atrazine	< 0,02 µg/l	2		
Simazine	< 0,02 µg/l	2		
Terbutylazin	< 0,02 µg/l	2		
METABOLITES DES TRIAZINES				
Atrazine-déisopropyl	< 0,02 µg/l	2		
Atrazine déséthyl	< 0,02 µg/l	2		
PESTICIDES DIVERS				
AMPA	< 0,1 µg/l	2		
Bentazone	< 0,02 µg/l	2		
Glufosinate	< 0,1 µg/l	2		
Glyphosate	< 0,1 µg/l	2		
Norflurazon	< 0,04 µg/l	2		

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles avec votre facture d'eau, en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.santat.gouv.fr>
** Information du public : ce document doit être affiché dans les 2 jours après réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique) **

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00073567)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ANALYSE DE L'EAU

Périodiquement le Laboratoire Départemental et l'Agence Régionale de Santé réalisent des analyses sur les réseaux d'Alimentation en Eau Potable. C'est ainsi que vous avez ici, la dernière en date, relative à la source de la Loquace, notre ressource principale et prépondérante, elle est parfaitement conforme à la réglementation en vigueur.

Toutes ces analyses sont bien évidemment consultables en Mairie.

ALERTE :

REGISTRE URBANISME à disposition à la Mairie, pour recenser toutes les demandes d'urbanisme, terrains à construire, bâtiments en restauration, mais également les changements de destinations de bâtiments existants. Démarche indispensable dans le cadre de la réalisation du PLUi. Ne pas hésiter à utiliser ce registre, simplement vos coordonnées et les références des parcelles concernées et projets souhaités.

AIRE A POUBELLES du CALOU : toujours et encore de l'incivilité. Trop de sacs par terre, déchets et encombrants qui doivent être acheminés à la déchetterie. Vigilance et civisme doivent être de mise.



Le Pélé VTT 2016 a fait une halte cet été pour un pique-nique géant, après un pot de bienvenue offert par la municipalitéourniacoise.

En fait, il s'agissait du pèlerinage annuel des jeunes catholiques du Périgord sur un parcours d'une semaine, de Cendrieux à Rocamadour.

Ce sont plus de 300 personnes, jeunes et accompagnateurs, qui étaient présentes avec deux objectifs, d'une part participer à la vie collective et d'autre part respecter la nature.

INTERVILLAGES avec la Commune de CAMPAGNE

Quel week-end magnifique les amis !!! Samedi après-midi, 26 équipes se sont affrontées lors du concours de pétanque, le tout dans une excellente ambiance, avec comme finalistes de la Principale, la doubletteourniacoise Jérémy PELOUX/Jean-Marc POUILHE et la doublette de CHAMPCEVINEL Philippe DELORD/Christophe CHERON. Et samedi soir, la salle était comble, avec plus de 185 personnes pour déguster les succulentes échines de porc, la soirée était parfaitement animée par Laurent Magne !!!

Et que dire de dimanche ! Dès l'aurore, de nombreux exposants avaient pris place pour le vide-grenier tandis que plus de 50 marcheurs partaient effectuer une randonnée de plus de 12km. Le midi, des grillades servies à l'ombre dans la salle permettaient de respirer un peu et d'attendre le match retour des Jeux Intervillages avec nos amis de Campagne ! Et quelle rencontre !!! Malgré une coupure de courant généralisée à toutourniac à 5 minutes du coup d'envoi des jeux et une température caniculaire, une superbe rencontre allait opposer les deux équipes dans une ambiance familiale et bon enfant ! Et à la fin du match, ce sont nos amis de Campagne qui se sont imposés et qui ont remporté le trophée !

Après le vin d'honneur et la remise du trophée Intervillages par Christian TEILLAC, Conseiller Départemental de la Vallée de l'Homme, plus de 200 personnes restaient sur la place pour manger la délicieuse paëlla d'Angéline, et danser grâce à Sono Night Fever 24. Et pour clôturer cette superbe fête, plus de 500 personnes étaient réunies pour admirer le somptueux feu d'artifice tiré depuis la cour de l'école !!!

Cette fête, grâce à vous, a été un formidable succès ! C'est votre participation à chacune de nos festivités qui récompense le travail fourni par chacun des bénévoles, et c'est notre plus grande satisfaction !!! Encore merci à vous tous.

AUTOUR DU MARCHÉ GOURMAND

L'étéourniacois a parfaitement débuté avec la réussite du premier marché gourmand, animation bien rodée grâce à toute l'équipe du Comité des Fêtes du village, très dynamique et soudé derrière son Président Cyril LOSTE, parfait animateur et organisateur.

Plus de 300 convives ont répondu présent et toute la place du village était en effervescence, soirée parfaitement animée par le groupe musical sarladais Black Pearl.

Toutefois temps d'émotion, unanimement et légitimement partagé, lorsque le Maire, Michel BOUYNET, entouré de ses collègues Conseillers Municipaux, a demandé une minute de silence, il était 21h30, apportant un message de soutien et de témoignage pour celles et ceux effroyablement touchés par l'horrible attentat niçois de la veille. Le premier magistrat s'attachant à rappeler l'importance de notre liberté, et ici cette vie essentielle associative dans nos villages, autour de manifestations et animations conviviales, et on doit continuer ainsi.



CALENDRIER 2017

Vendredi 13 janvier : QUINE

Samedi 11 mars : Soirée THEATRE - 20h.

Samedi 1^{er} avril : JOURNIAC DONNE DE LA VOIX 3^e édition

Dimanche 4 juin : RANDONNÉE VTT
LA JOURNIACOISE 2^e édition

Vendredi 30 juin : MARCHÉ GOURMAND

Vendredi 28 juillet : MARCHÉ GOURMAND

Sam. 12 et dim. 13 août : FETE

Samedi 21 octobre : Soirée MOULES FRITES



Feux d'artifice du 7 août dernier

TRES BELLE SOIREE DE JAZZ

Pour sa 8^e édition, l'Association Loisirs et Culture de JOURNIAC a une fois de plus relevé ce défi, de rassembler plus de 170 personnes dans la Salle Polyvalente et d'offrir une soirée JAZZ exceptionnelle.

Il faut dire que sur la scène, Flora ESTEL et Hot PEPINO ont su très vite dynamiser l'assistance, avec un retour aux années 1935-1950, et des partitions de swing, blues, boogie-woogie et jazz vocal.

Ici à JOURNIAC, deux heures de retour dans la chaleureuse ambiance des clubs de jazz.

Grand bravo à toute l'équipe du Président Christian TEULET, et particulièrement Gérald, à l'initiative du succulent repas d'avant spectacle, d'André, Paula, Odile, Martine,... et ce noyau de bénévoles, difficile de tous les citer.

Et parmi le public, les présences de Christian TEILLAC Conseiller Départemental, du Maire Michel BOUYNET accompagné de son 1^{er} maire-adjoint Jean-Louis TEULET, du Président du Comité des Fêtes Cyril LOSTE, de Maryse MAXIME Présidente de l'association journalicoise de sauvegarde du patrimoine ont témoigné du soutien à cette vie associative et culturelle journalicoise.

Rendez-vous déjà à programmer pour la 9^e édition début septembre 2017.

A noter, il y a quelques jours, une après-midi récréative avec cours de rock, sous la houlette du professeur Christian qui anime la danse salon. Succès au rendez-vous, qui sera renouvelé début 2017.

**Calendrier 2016-2017****Marché de Noël**

3 et 4 décembre 2016

Journée contes d'antan

28 janvier 2017

Repas «Tête de veau» offert aux résidents de Journiac de + 70 ans

Soirée dansante

25 mars 2017

Sortie aux Florales de St-Jean de Côte

7 mai 2017

Randonnée pédestre et repas

21 mai 2017

Feu de la St-Jean

24 juin 2017

Jazz

3 septembre 2017

Cours d'informatique**A.N.A.C.R.**

HERVE, de M. GALLET élu de ST FELIX DE REILHAC, des fidèles portes-drapeaux et de membres locaux adhérents à l'ANACR. Et le dimanche 25 juin 2017, à l'occasion de cette journée, on devrait inaugurer la stèle rénovée du Monument aux Morts et rendre honneur aux fidèles porte-drapeaux locaux.

JOURNEE DE LA RESISTANCE

Depuis plusieurs années, la délégation locale ANACR (association nationale anciens combattants et amis de la résistance), commémore ce temps du souvenir sur les stèles à LIMEUIL, à la Gendarmerie du BUGUE mémoire du gendarme PIRODEAU, à la Menuse sur ST FELIX DE REILHAC, et ce parcours de la mémoire s'achève sur JOURNIAC, stèle des Landettes, et monument aux morts du village. C'est ainsi que ce dernier dimanche de Juin, le maire Michel BOUYNET a déposé des gerbes à cet effet, avec lecture de messages, en présence du Président départemental ANACR Jean-Paul BEDOIN, du président local Jean-Marc MAURY, mais également du Maire du BUGUE Jean MONTORIOL, du Maire de LIMEUIL Jean-Claude

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE JOURNIAC

LA MIQUE au MENU

Week-end du patrimoine oblige, à JOURNIAC, grâce à l'association locale de sauvegarde et du patrimoine, le thème basé sur le repas d'antan a mis en valeur, la préparation de la "mique" de Mémé Marthe.

Premier temps consacré à sa préparation dans la cuisine de la salle polyvalente, une dizaine d'adeptes présentes, avec des travaux manuels pour chacune, casser les œufs, mélanger, faire des petites boules de miques, et passer ensuite à la cuisson dans un bouillon frémissant de pot au feu.

Et à 20 heures dans la salle polyvalente, plus de 80 convives ont dégusté cette mique et un pot au feu succulent.

Précisons que dans l'après-midi, la visite libre et commentée de l'Eglise ST SATURNIN aura permis d'apprécier toute sa richesse patrimoniale,

l'édifice ayant fait l'objet d'une rénovation, avec sécurisation, façade extérieure et parois intérieures.

Mais il reste bien évidemment à faire et l'équipe de la présidente, Maryse MAXIME, compte bien y travailler, en partenariat avec la municipalité et les responsables de la Paroisse Saint Martin sur Vézère.



A noter, que dans le cadre du cycle de conférences de l'année, Jean-Jacques GILLOT, historien, qui vit à La Douze a présenté le temps d'une soirée le 18 novembre dernier, un panorama diversifié et illustré de l'Occupation et de la Résistance en Périgord. Et on parle au printemps prochain, ici à Journiac, de la venue des historiens périgourdiens Brigitte et Gilles DELLUC. Sacré challenge pour l'ASPJ.

AU FIL DES ARTS



Un samedi par mois, l'association «Au fil des Arts» se réunit autour d'Annick pour une journée remplie de rires, de concentration, de partage et d'amitié. Chacune choisit son projet, parfois commun avec d'autres.

Aimer les arts du fil, découvrir la richesse des couleurs, des tissus, des fils, de laines, s'émerveiller devant les modèles pour lesquels des mains ont travaillé pendant des heures.

Après une pause café, chacune s'installe : machines à coudre, aiguilles en tous genres, tissus, toiles, cercle à broder... envahissent l'espace.

Le temps file, il fait si bon être ensemble mais déjà la journée s'achève.

Et au printemps 2017, se tiendra une journée départementale avec une centaine de participantes.



LE COCHONNET JOURNIACOIS

C'est donc officiel, notre village a dorénavant son club de pétanque, avec la création depuis la rentrée, d'une nouvelle association LE COCHONNET JOURNIACOIS.

Ce club sera affilié dès la prochaine saison UFOLEP, et sont prévus 3 à 4 concours ici à JOURNIAC, entre le printemps et l'automne.

D'ici là il y aura des animations durant l'inter-saison, la première aura été la BOURSE AUX JOUETS en novembre dernier.

Les dirigeants sont de jeunes journiacois, passionnés de la pétanque, eux-mêmes compétiteurs, participant aux tournois de la région.

Président: Jérôme AVEZOU

Vice-Président: Fabien DEGRUSON

Trésorière: Marianne AVEZOU

Secrétaire : Linda VISSE

AUTOUR DU MARCHÉ DE NOËL

Durant ce premier week-end de décembre, notre village a vécu au rythme de son traditionnel marché de Noël, permettant de réunir des fonds au profit de la coopérative scolaire. Les associations journiacoises et la municipalité se sont mobilisées contribuant largement à cet élan et dynamique.

Mention à M. GHISLAIN de la Truchie qui a proposé et animé un spectacle de marionnettes de grande qualité.



Grand merci à Jacqueline COULON, à qui appartient ce superbe sapin.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En haut à gauche : MESSAGE OFFICIEL DU 11 NOVEMBRE LU PAR LE MAIRE - En haut à droite : MESSAGE UFAC LU PAR SON PRÉSIDENT Jean-Pierre GOUAUD
En bas à gauche : RECUEILLEMENT STELE DES LANDETTES - En bas à droite : GERBE MONUMENT AUX MORTS DE JOURNIAC

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

- Le 6 janvier 2016 est né Dastan Charlie SAN-CERNI «La Rivière»
- Le 21 octobre 2016 est né Martin, Jacques, Lucien GRENDENÉ TEULET «Fonvialane»

Nous avons omis de signaler dans l'état-civil 2015 :

- Le 6 mars 2015 est né Estéban Max MAURY «Laugerie»

Nous renouvelons nos félicitations aux parents et longue vie aux enfants.

DECES

- 29 avril : Simone COMBAREL «La Granerie»
- 14 mai : Monique VILCOCQ «Le Bourg»
- 8 juillet : Eliette THIBAL «Le Bos»
- 20 juillet : Kléber TEULET «Les Claques»
- 3 octobre : Gilbert LALOT «Le Dognon»

Nous renouvelons à leur famille ainsi qu'à leurs proches, l'expression de nos sincères condoléances.

MARIAGES

- 19 mars : Ammar BOUDJENLIA et Mireille MÉRILLER «Le Vignal»
- 24 septembre : Frédéric PAGNAT et Audrey CANTREL «Bragut»
- 1^{er} octobre : Stéphane COUDERC et Laurelyne CANTREL «Bragut»

Nous adressons nos félicitations aux mariés.